



24 mai 2016, « Journée des ESPE » (bilan de la Refondation), analyse du SNEP-FSU

Le 24 mai 2016, le ministère, dans le cadre du bilan refondation de l'école, a organisé une "Journée sur les ESPE"

À cette occasion, la ministre a reconnu (enfin !) que c'est « *une réforme pas encore aboutie* », mais ses propositions ne vont certainement pas permettre une amélioration en profondeur. D'une part, certains choix ne sont pas remis en cause (place du concours en M1), d'autres sont condamnables (masters en alternance, EAP2), et la plupart nécessiteraient des moyens qu'il n'est pas prévu d'accorder.

1/ La nature des ÉSPÉ

Selon la ministre, l'ÉSPÉ est la pierre angulaire mais pas la seule responsable de la FDE, les universités doivent aussi la revendiquer. Elles sont certes des composantes universitaires mais sont également porteuses d'un projet académique avec des partenariats. Elles doivent donc être capables de mobiliser des moyens *au-delà* de leurs moyens propres (*Commentaire SNEP* : d'où viennent les moyens de l'au-delà ! ☺*).

2/ Sur le continuum de formation

Le ministère reconnaît que la mise en œuvre a été difficile. Il est temps de maintenant de « *penser ensemble l'amont et l'aval* » par la prise en compte de la licence et des deux premières années de titulaire. Pour cela :

- Les universités doivent développer une spécialisation progressive en licence avec des parcours de type EAP dès la L2 (** Quid des moyens pour la pré-professionnalisation en Licence, pour a minima préserver ce qui existe et/ou restaurer ce qui a existé. Nous rappelons que les EAP ne sont pas des pré-recrutements qui permettent de poursuivre correctement des études puisque les étudiant-e-s ont une présence régulière obligatoire dans les établissements*)
- L'université doit proposer des modules permettant une meilleure préparation à la polyvalence pour les PE (**Là aussi, il faudrait des moyens spécifiques*) ;
- Le MENESR développera l'alternance dès le M1 avec concours de recrutement spécifiques (**Elargissement du dispositif mis en place à Créteil et en Guyane en 2015 à Versailles et Amiens en 2016, dont on sait qu'il divise quasiment par deux les horaires de M1*)
- L'ensemble des partenaires doit favoriser la reconversion (VAE, reprise d'études, etc.) (**Là aussi avec quels moyens : quid par exemple, de préparations au concours hors master financés par le MEN ?*)
- La formation doit être poursuivie sur le T1-T2. (** La ministre sollicite toutes les propositions des acteurs sur ce sujet ... d'accord... avec quels moyens ?*)

3/ Sur la diversité des publics

Les ÉSPÉ ont dû faire face à une diversité « *non attendue* » (*sic !*)... mais en accompagnant cette diversité, on « *dessine les réponses aux défis futurs* ». (**Propositions concrètes : néant !*)

4/ Sur la Formation continue

La formation doit s'envisager dans un temps long. Il s'agit de réaffirmer le rôle des ÉSPÉ comme outil de professionnalisation des enseignants : l'ÉSPÉ doit devenir « *la maison universitaire des enseignants, vers laquelle on revient* ». Pour cela, les rectorats doivent associer les ÉSPÉ à l'élaboration des Plans académiques de formation. (** La ministre ne doit pas savoir que les plans de FC sont réduits à peau de chagrin, hormis les formations-formatages institutionnelles..*).

La ministre sollicite l'avis des acteurs sur le développement d'une offre de formation pour les vacataires et les contractuels (** C'est beau de vouloir tout réinventer ... mais là aussi : avec quels moyens accordés ?*)

5/ Sur la recherche

La recherche « *nourrit nos actions* ». Sa place doit se développer dans l'ensemble de la démarche de formation (** Et oui, sur quel temps de formation ?!*).

Claire Pontais, 30 mai 2016